



Des besoins en logistique liés aux activités régionales industrielles

Dans les Pays de la Loire, en 2015, 81 300 salariés hors intérim occupent un emploi logistique relatif aux activités du transport de marchandises, d'entreposage, de manutention, de conditionnement et de gestion de la chaîne logistique. Comparés à la France métropolitaine, ils exercent plus fréquemment leur métier dans l'industrie et le commerce de gros, en lien avec le tissu économique régional. Entre 2010 et 2015, les métiers logistiques se développent plus vite dans la région, portés par les domaines d'activités spécialisés en logistique, les transports et l'entreposage. Les métiers de conducteurs livreurs et coursiers se développent fortement, sous l'effet notamment des changements des modes de consommation. Cependant, les conducteurs routiers et grands routiers rassemblent la majorité des effectifs. Les emplois logistiques sont avant tout occupés par des hommes et des ouvriers qualifiés. Mais la part des femmes et celle des cadres augmentent davantage qu'en France. Le vieillissement des salariés est plus soutenu que dans l'ensemble de l'économie régionale. Les conditions d'emploi sont hétérogènes selon les métiers.

Valérie Deroin, Louisa Hamzaoui, Insee

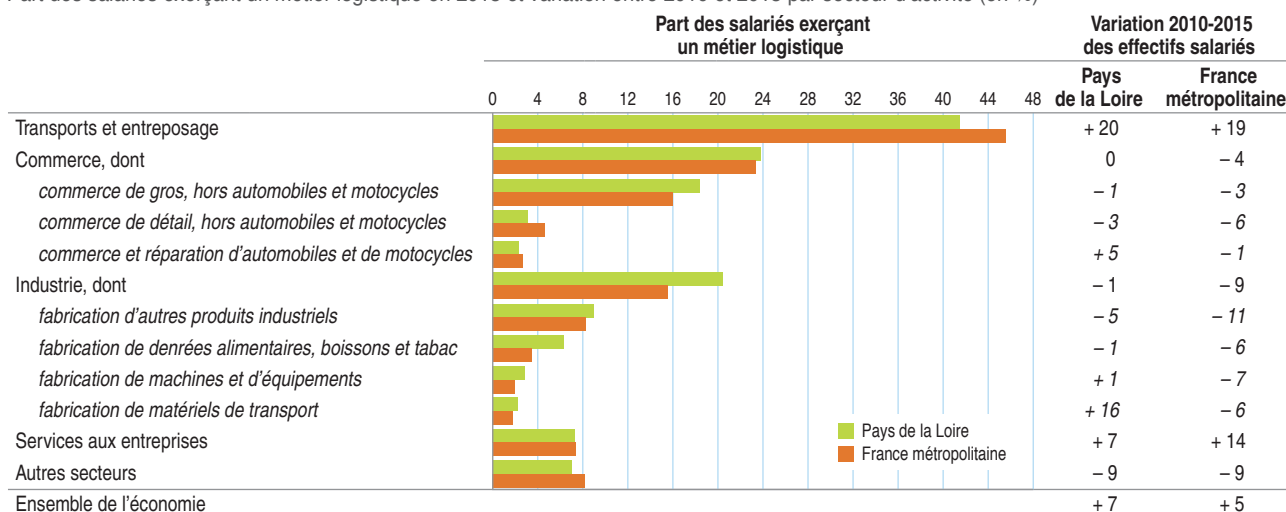
Dans un contexte de mondialisation et de passage d'une économie de stocks à une économie de flux tendus, la logistique désigne un ensemble de flux de données, flux physiques et financiers. Elle vise à optimiser les échanges entre la production

et la consommation et joue un rôle majeur dans le développement des entreprises et des territoires. Les métiers logistiques sont en mutation avec l'essor de deux fonctions stratégiques, la préparation de commandes et la logistique aval de l'e-commerce

(encadré 1). Ils sont également confrontés à des enjeux environnementaux et de compétitivité. En 2015, dans les Pays de la Loire, 81 300 salariés hors intérim exercent un métier logistique, dans un établissement dont l'activité principale relève soit de la

1 2 salariés avec un métier logistique sur 10 sont dans l'industrie, davantage qu'en France métropolitaine

Part des salariés exerçant un métier logistique en 2015 et variation entre 2010 et 2015 par secteur d'activité (en %)



Lecture : en 2015, dans les Pays de la Loire, 20 % des salariés exerçant un métier logistique travaillent dans l'industrie ; leur nombre a baissé de 1 % par rapport à 2010.

Champ : salariés hors intérim exerçant un métier logistique.

Source : Insee, Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2010 et 2015.

logistique, soit d'une autre activité (*méthodologie*). Ils représentent 7 % des salariés de la région contre 6 % en France métropolitaine. Cette part classe la région au 3^e rang, après les Hauts-de-France et la Normandie. Les métiers de la logistique se divisent en deux domaines principaux : le transport de marchandises d'un côté (53 % des salariés hors intérim), l'entreposage, la manutention et l'organisation de la chaîne logistique de l'autre (47 %). Les métiers du transport de marchandises s'exercent en majorité dans un établissement logistique (68 %). *A contrario*, ceux de l'entreposage et la manutention sont plus souvent internalisés : 83 % d'entre eux existent dans un établissement ayant une activité autre que la logistique.

Une logistique davantage internalisée

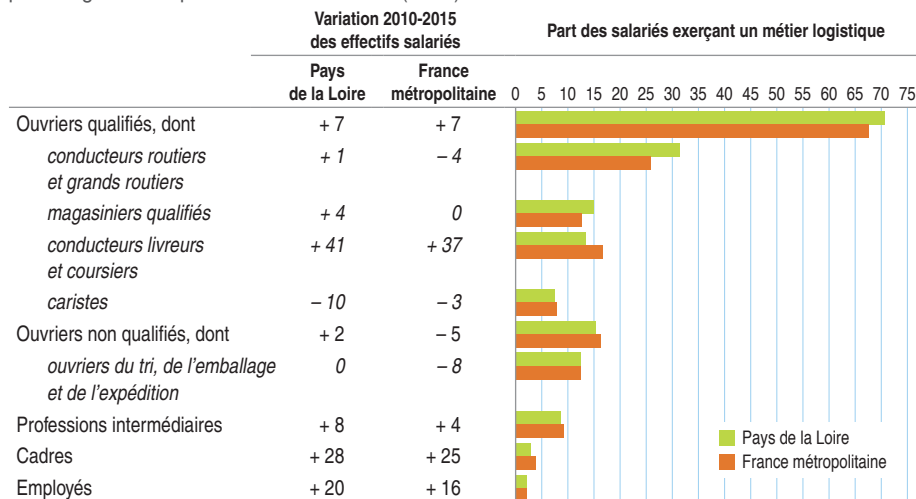
En 2015, dans les Pays de la Loire, 45 100 salariés hors intérim exercent un métier logistique dans un établissement ayant une activité principale autre que celle de logistique, soit 55 % des salariés exerçant un métier logistique. La part des métiers logistiques exercés dans des établissements qui internalisent la fonction logistique est supérieure à celle de France métropolitaine (+ 1 point). En outre, elle a moins diminué qu'au niveau national au cours des cinq dernières années.

En 2015, 16 600 salariés de la logistique hors intérim exercent dans l'industrie régionale, secteur dont les besoins en logistique sont particulièrement nombreux. Ainsi, l'industrie concentre 20 % des salariés de la logistique hors intérim, contre 16 % en France métropolitaine (*figure 1*). Ceci est lié à la présence plus marquée de l'industrie dans le tissu économique de la région. Dans l'agroalimentaire, 1^{er} employeur de l'industrie régionale, la surreprésentation des métiers logistiques est encore plus prégnante : elle regroupe 6 % des salariés de la logistique hors intérim, 2 fois plus qu'en moyenne métropolitaine.

Les métiers logistiques sont également très présents dans le commerce. En particulier, le commerce de gros rassemble 18 % des

2 Une majorité d'ouvriers qualifiés dans les métiers logistiques

Variation entre 2010 et 2015 des effectifs salariés exerçant un métier logistique et répartition par catégorie socioprofessionnelle en 2015 (en %)



Lecture : les 5 professions comptant les plus gros effectifs salariés sont détaillées. En 2015 dans les Pays de la Loire, 71 % des métiers logistiques sont exercés par des ouvriers qualifiés. Les conducteurs routiers et grands routiers rassemblent 31 % des salariés des métiers logistiques.

Champ : salariés hors intérim exerçant un métier logistique.

Source : Insee, DADS 2010 et 2015.

salariés de la logistique (16 % en France métropolitaine). Ceci s'explique par le poids élevé du secteur dans la région, notamment avec l'implantation de centrales d'achat de la grande distribution qui rayonnent en dehors de la région, du grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire et du 2^e marché d'intérêt national de France. En 2015, les Pays de la Loire sont la 2^e région après l'Île-de-France pour la part du commerce de gros dans l'emploi total salarié hors intérim.

Toutefois, 41 % des salariés de la logistique exercent dans les transports et l'entreposage (soit 33 700 salariés) contre 46 % en France métropolitaine. Le transport de marchandises concentre la majorité des salariés.

Les métiers logistiques de la région se développent davantage qu'en France

De 2010 à 2015, dans la région, le nombre de salariés hors intérim exerçant un métier logistique augmente de façon plus soutenue

qu'en France métropolitaine (+ 7 % contre + 5 %) (*figure 1*). Cette croissance est essentiellement portée par les transports et l'entreposage (+ 20 %, soit + 5 700 emplois).

Dans l'industrie, les métiers logistiques résistent mieux qu'en France métropolitaine (- 1 % contre - 9 %), en lien avec la diversité du tissu industriel local et le moindre recul de l'emploi dans l'industrie régionale. Dans la fabrication de matériels de transports, secteur phare de la région, les métiers logistiques progressent de 16 % (soit + 240 emplois), alors qu'ils diminuent de 6 % en France métropolitaine. La région dispose d'établissements d'envergure internationale tels que SPBI-Bénéteau (bateaux de plaisance), les Chantiers de l'Atlantique (navires) et Airbus (aéronautique).

Dans le commerce, les métiers logistiques stagnent alors qu'ils diminuent de 4 % en France métropolitaine. Dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, ils progressent même de 5 %. L'usage marqué de la voiture contribue au développement de ce secteur : en 2014, 87 % des ménages ligériens disposent d'une ou plusieurs voitures, soit la part la plus élevée des régions françaises.

Conducteur livreur et coursier : un métier en fort développement

De 2010 à 2015, dans la région comme en France métropolitaine, les conducteurs livreurs et coursiers enregistrent la plus forte croissance des métiers logistiques salariés (hors intérim) : + 3 300 emplois, soit + 41 % contre + 37 % en France métropolitaine (*figure 2*). Cette progression reflète

Encadré 1

L'essor de l'e-commerce et le rôle des points relais

Le développement de l'e-commerce modifie le comportement des consommateurs, des commerçants, des transporteurs et des logisticiens. Il constitue un enjeu majeur pour la logistique, notamment à l'approche du dernier kilomètre, mais aussi pour la localisation des activités de production ou de services dans les villes. En effet, la multiplication des grandes et moyennes surfaces en périphérie des centre-bourgs entraîne une augmentation de la vacance commerciale. Des points relais, consignes automatiques et centres de stockage urbains, contribuent à restaurer l'attractivité des centre-bourgs. Les Pays de la Loire accueillent 6 % des points relais nationaux, soit 1 220 points relais utilisés par les réseaux Relais Colis, Mondial Relay, Pickup et UPS. Entre 2010 et 2015, le nombre de points relais est en hausse de 10 % par an en France. Chaque point relais reçoit entre 20 et 40 colis par jour, avec des pics de charge en décembre. Si la rémunération du commerçant est faible (250 euros en moyenne par mois en 2015), cette activité lui apporte de nouveaux clients potentiels. Ces points relais représentent un quart des livraisons, le reste étant livré à domicile. Ils permettent de massifier les flux et de réduire les livraisons fragmentées, participant ainsi aux défis environnementaux. Néanmoins, ils nécessitent, pour les commerces de proximité, une connexion au très haut débit, une formation des commerçants au numérique, des clubs e-commerce locaux, voire le développement des places de marché.

Christophe Bargain (Dreal)

l'évolution des modes de consommation avec le recours accru à l'*e-commerce* et aux services de livraisons à domicile. À l'inverse, les caristes connaissent les plus fortes pertes d'emplois logistiques (- 700), soit - 10 % contre - 3 % en France métropolitaine. Cependant, durant la même période, l'intérim augmente fortement dans cette profession. Ce mode de recrutement apporte plus de souplesse aux entreprises pour s'adapter aux cycles conjoncturels, notamment dans l'industrie, secteur où travaille la moitié des caristes.

En 2015, la majorité des salariés est concentrée dans 5 des 25 professions logistiques (*methodologie*), soit 81 % dans la région contre 77 % en France métropolitaine. La profession de conducteur routier et grand routier est la plus largement répandue. Elle regroupe 31 % des salariés hors intérim (26 % en France métropolitaine). Dans 7 cas sur 10, les conducteurs routiers et grands routiers travaillent dans un établissement d'activité logistique. Le poids de cette profession dans la région résulte du fort développement des transports routiers de fret interurbains qui compense la faible présence des moyens de transports alternatifs à la route.

82 % d'hommes mais la féminisation progresse

En 2015, dans les Pays de la Loire comme en France métropolitaine, 82 % des métiers logistiques sont occupés par des hommes, contre 50 % dans l'ensemble de l'économie. La proportion d'hommes est encore plus élevée chez les conducteurs routiers et grands routiers (97 %) et les caristes (92 %). La parité ne se rencontre que chez les employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises (54 % de femmes). En outre, les femmes exercent dans

les transports de voyageurs et les transports sanitaires mais ces activités sont exclues ici.

Entre 2010 à 2015, les métiers logistiques se féminisent. La part des femmes augmente de 2 points dans la région pour atteindre 18 % en 2015, contre 16 % en France métropolitaine. Dans la région, cette croissance est exclusivement portée par le transport de marchandises, notamment par les professions de conducteurs livreurs et coursiers où la part des femmes augmente de 15 points (soit 30 % des femmes en 2015). Dans ce métier, les déplacements moins longs et le retour au domicile le soir peuvent faciliter l'emploi des femmes.

Majoritairement des ouvriers qualifiés

En 2015, dans les Pays de la Loire comme au niveau national, les salariés hors intérim exerçant un métier logistique sont majoritairement ouvriers : 86 % contre 29 % dans l'ensemble de l'économie ligérienne. Les ouvriers qualifiés, au sens du niveau de poste, sont les plus représentés : 71 % contre 15 % d'ouvriers non qualifiés. Dans le transport de marchandises, les ouvriers sont presque exclusivement qualifiés. Ce domaine emploie 88 % d'ouvriers qualifiés contre 51 % dans l'entrepôt et la manutention. La part élevée de postes qualifiés dans le transport est liée à la forte présence des métiers de conducteurs (85 %), qui requièrent des compétences spécifiques (permis de conduire, formations liées à la réglementation et la sécurité, etc.).

Les postes de niveau non qualifié sont plutôt pourvus par des intérimaires (*encadré 2*). Les progrès technologiques tendent à automatiser la manutention et le conditionnement. Cependant, à l'horizon 2022, les effectifs des ouvriers non qualifiés de la manutention resteraient stables, avec l'essor du secteur et le développement des plateformes.

Encadré 2

Un fort recours à l'intérim dans les professions logistiques

Le recours à l'intérim est plus répandu dans la logistique que dans l'ensemble de l'économie : la part des salariés intérimaires y est plus élevée (5 % contre 2 %). En 2015, 4 600 salariés ligériens exercent un métier logistique en intérim. Ils représentent 17 % des intérimaires de la région. Le nombre d'intérimaires augmente fortement dans la région alors qu'il diminue en France métropolitaine (respectivement + 10 % entre 2010 et 2015 contre - 4 %). La majorité des intérimaires travaille dans l'entrepôt et la manutention. Par conséquent, leur présence est plus marquée dans les aires logistiques, qui regroupent de nombreux entrepôts : dans la région, 64 % des emplois salariés des aires logistiques sont occupés par des intérimaires, contre 55 % en France métropolitaine. La quasi-totalité des intérimaires sont ouvriers (96 %). Les emplois non qualifiés sont souvent pourvus par des intérimaires : les ouvriers non qualifiés sont proportionnellement nettement plus nombreux parmi les intérimaires que parmi l'ensemble des salariés (respectivement 41 % et 15 %, niveaux semblables à ceux de la France métropolitaine).

La part des cadres (ingénieurs et cadres techniques) et celle des professions intermédiaires (techniciens, responsables d'exploitation, d'entrepôts ou de tri) sont faibles : respectivement 3 % et 9 %, contre 13 % et 18 % dans l'ensemble de l'économie. Si la proportion de cadres ne varie pas selon le domaine, celle des professions intermédiaires est nettement plus élevée dans l'entrepôt et la manutention que dans le transport de marchandises (respectivement 15 % et 4 %). Ceci s'explique par la nécessité d'avoir un encadrement de proximité plus fréquent dans les entrepôts. Par ailleurs, de 2010 à 2015, la croissance de l'emploi chez les cadres est la plus dynamique : + 28 % dans la région, contre + 7 % chez les ouvriers qualifiés.

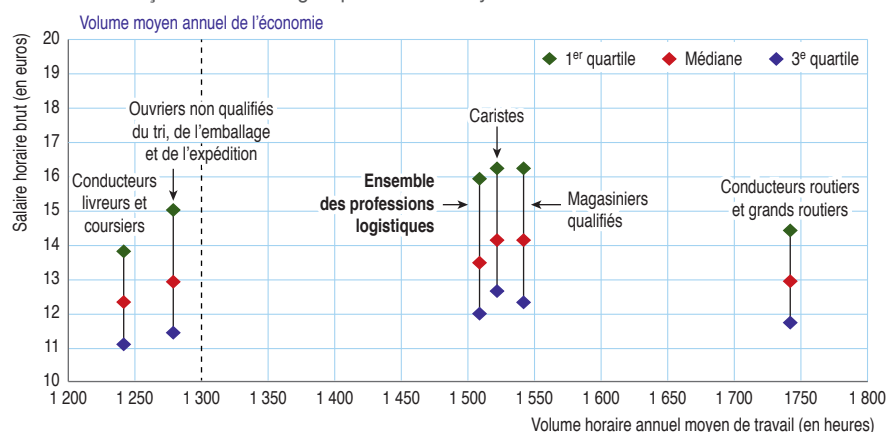
Vieillesse des salariés

De 2010 à 2015, dans les Pays de la Loire, la part des salariés de 50 ans ou plus progresse plus fortement dans les métiers logistiques (+ 6 points) que dans l'ensemble de l'économie (+ 4 points). Parmi les 5 principales professions logistiques, l'augmentation est la plus marquée chez les conducteurs routiers et grands routiers : + 8 points. Le remplacement des départs à la retraite est un enjeu. D'autant plus que selon Pôle emploi, cette profession fait l'objet de grandes difficultés de recrutement, en raison entre autres des conditions de travail qui requièrent une bonne résistance physique et des formations spécifiques. De plus, 70 % des conducteurs routiers et grands routiers partent à la retraite avant 60 ans, contre 50 % pour l'ensemble des métiers de l'économie.

Au total, en 2015, 30 % des salariés des métiers logistiques ont 50 ans ou plus, soit

3 De fortes disparités de conditions d'emploi

Volume annuel moyen de travail par poste (en heures) et salaires horaires bruts (en euros) des salariés exerçant un métier logistique dans les Pays de la Loire en 2015



Lecture : un quart des conducteurs livreurs et coursiers a un salaire brut inférieur à 11,1 euros par heure (1^{er} quartile) ; la moitié dégage moins de 12,3 euros ; et un quart plus de 13,8 euros par heure (3^e quartile).

Champ : salariés hors intérim exerçant un métier logistique.

Source : Insee, DADS 2015.

1 point de plus que dans l'ensemble de l'économie.

Des conditions d'emplois hétérogènes

Le temps de travail et la rémunération sont hétérogènes selon les métiers. En 2015, dans les Pays de la Loire, parmi les 5 principales professions logistiques, le volume horaire annuel moyen de travail varie de 1 240 heures pour les conducteurs livreurs et coursiers à 1 740 heures pour les conducteurs routiers et grands routiers (figure 3), comparées aux 1 607 heures

qui représentent un temps complet. Plus largement, parmi l'ensemble des métiers logistiques, ce volume s'étend de 900 heures pour les déménageurs à 1 800 heures pour les conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés. Le faible volume de travail des déménageurs est lié au caractère saisonnier de leur activité. Dans les métiers de la conduite, à l'inverse, le temps de travail est particulièrement élevé car il est ponctué par différentes phases : temps de conduite, d'attente, de travaux divers (nettoyage, plein d'essence, chargement, déchargement) et de double équipage. Ainsi, dans les métiers

logistiques, le volume horaire annuel de travail est en moyenne plus élevé que dans l'ensemble de l'économie.

Parmi les 5 principales professions logistiques, le salaire horaire brut médian varie de 12,3 euros pour les conducteurs livreurs et coursiers à 14,1 euros pour les caristes. Pour l'ensemble des professions, hors marine marchande, l'écart s'accroît, en lien notamment avec le niveau de qualification du poste (de 11,4 euros pour les déménageurs à 29,1 euros pour les ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnement). En comparaison avec l'ensemble de l'économie, le salaire horaire médian est moindre dans les métiers logistiques (13,5 euros bruts contre 14,4 euros). Ceci est lié à la moindre présence des cadres dans les métiers logistiques.

Dans la région, 1 700 emplois non salariés dans les métiers logistiques

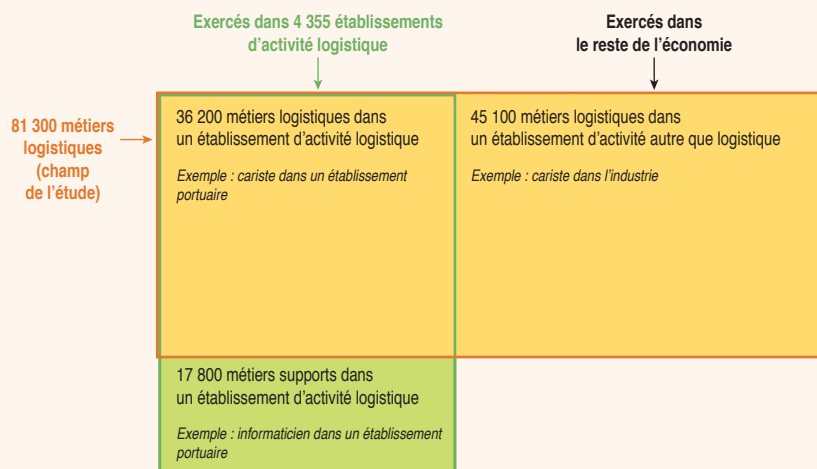
En 2014, dans les Pays de la Loire, 1 700 personnes exercent un métier logistique en tant qu'indépendants, y compris les micro-entrepreneurs. Ils représentent 2 % des métiers logistiques dans la région comme en France métropolitaine. Ces artisans qui dirigent de petites structures regroupent essentiellement deux professions rattachées au transport de marchandises : les transporteurs indépendants routiers et fluviaux (hors transport de voyageurs) et les déménageurs. Les transporteurs routiers et fluviaux (livreurs, chauffeurs routiers, distributeurs de journaux, etc.) constituent 9 emplois non salariés sur 10. De 2009 à 2014, les emplois non salariés progressent de 12 % dans la région alors qu'ils stagnent en France métropolitaine. La zone d'emploi de Nantes connaît la plus forte progression avec 200 emplois créés durant cette période. ■

Méthodologie

Dans cette étude, la logistique est analysée à travers le **métier**, qu'il soit exercé dans un établissement ayant une activité logistique ou une autre activité : 25 professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sont retenues. L'analyse propose un focus sur les 5 professions qui concentrent 81 % des effectifs : conducteurs routiers et grands routiers, magasiniers qualifiés, conducteurs livreurs et coursiers, caristes et ouvriers non qualifiés du tri, de l'emballage et de l'expédition.

Ce périmètre s'appuie sur les travaux du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire. Pour certaines PCS, une restriction est faite sur l'activité principale de l'établissement, les transports de voyageurs étant exclus. La liste des PCS et celle des activités logistiques figurent dans les données disponibles sur insee.fr avec l'étude.

En 2015, dans les Pays de la Loire, parmi les 81 300 salariés exerçant un métier logistique, 55 % travaillent dans un établissement dont l'activité principale est autre que logistique, contre 54 % en France métropolitaine. Par ailleurs, 17 800 salariés travaillant dans un établissement d'activité logistique exercent des métiers supports (ressources humaines, informatique, communication, etc.) et donc non logistiques ; ceux-ci ne sont pas étudiés ici.



Champ : salariés hors intérim dans les Pays de la Loire.
Source : Insee, DADS 2015.

Les Déclarations annuelles de données sociales (DADS) sont utilisées pour dénombrer et caractériser les emplois salariés de la logistique, et pour estimer la proportion d'intérimaires.

Les emplois non salariés sont dénombrés à partir du recensement de la population.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec la Direccte (Bruno Sauzède et Yann Sicamoi) et l'Observatoire régional des transports (Didier Vivant), et avec la collaboration de la Dreal (Christophe Bargain et Denis Douillard).

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin

Rédactrice en chef
Myriam Boursier

Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Septembre 2018

Pour en savoir plus

- Deroin V. et Hamzaoui L., *Le transport de marchandises fortement développé dans les Pays de la Loire*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 84, septembre 2018.
- Douillard D., *La situation des transports en Pays de la Loire – Les effectifs salariés du secteur des transports en 2016*, Dreal Pays de la Loire, Analyses et connaissance, n° 209, septembre 2017.
- Fouchard C. et Gicquaud N., *La logistique occupe une place croissante dans l'économie des Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, Études, n° 76, juin 2009.
- Retrouvez les données complémentaires disponibles avec l'étude sur insee.fr

